

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 27 mars 2024

Le Conseil municipal a nommé aux postes d'adjoints à la direction des écoles :

- Mme Kathia Dussex, pour le Cycle 1
- M. Julien Pralong, pour le Cycle 2
- M. Julien Farquet, pour le Cycle d'orientation

Le Conseil municipal a nommé Mme Clara Duc-Bagnoud, au poste de collaboratrice administrative auprès de la direction des écoles, pour un taux d'activité à 50%.

Le Conseil municipal a nommé Mme Melody Vaglio, au poste de collaboratrice administrative auprès du service technique, pour un taux d'activité à 40%.

Le Conseil municipal a engagé les jeunes Olivia Debons et Romane Blanc, en tant qu'apprenties ASE auprès de la structure d'accueil pour l'année scolaire 2024-2025.

Le Conseil municipal a pris note et accepté les démissions présentées par :

- Mme Laïna Moret, enseignante,
- Mme Aline Dubuis, auxiliaire de l'enfance auprès de la structure d'accueil Snoopy,
- Mme Elisabeth Seghezzi, concierge auxiliaire auprès du service de l'entretien des bâtiments,
- Mme Rolande Jollien, auxiliaire de l'enfance auprès de la structure d'accueil Snoopy.

Le Conseil municipal a adjugé à la Société SPS / Global-Security, la fourniture et la pose de 6 caméras pour le bâtiment de la sécurité publique.

Le Conseil municipal a adjugé les travaux de peinture anti graffitis à l'entreprise Mathieu & Bertrand Zuchuat SA, afin de protéger les bétons de St-Germain Centre.

Le Conseil municipal a délivré à M. Gilles Varone, domicilié à Sion, l'autorisation d'exploiter pour l'établissement public sous l'enseigne "Restaurant Gilles Varone", à St-Germain Centre.

Le Conseil municipal a adjugé au bureau DROSERA écologie appliquée SA le mandat d'élaboration du projet d'aménagement de l'étang des Rochés.

Le Conseil municipal a pris acte de la démission de Defa Sàrl et accepté la résiliation anticipée au 31 juillet 2024 du bail du bail qui la lie à la Municipalité de Savièse, pour l'exploitation de la cafétéria du Théâtre le Baladin.

Le Conseil municipal a validé le dossier de la centrale de chauffe du chauffage à distance de St-Germain tel que présenté et donné son accord pour le lancement de la procédure de mise à l'enquête publique pour la construction de ce bâtiment.

Le Conseil municipal a adjugé le mandat d'expertise des polluants du bâtiment de l'EMS de Zambotte, à l'entreprise Produbati Sàrl.

Le Conseil municipal a adjugé les études 2024 pour la délimitation des zones de protections des captages communaux au bureau ALPGEO Sàrl.

Le Conseil municipal a validé le remplacement des membranes des cibles à 300ml à la maison Berin AG.

Le Conseil municipal a adjugé le traitement de la renouée du Japon, avec un plan d'action sur trois ans, au triage forestier du Cône de Thyon.